

La République du Centre, 27 février 2018

CENTRE HOSPITALIER ■ Agnès Buzyn a confirmé qu'une aide de 920.000 € avait été débloquée par l'ARS

La ministre de la Santé aux petits soins

Cette aide exceptionnelle a permis de participer à la modernisation de l'établissement onco-hémo.

Par Agnès Buzyn, ministre de la Santé

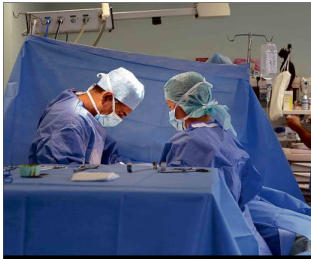
Une aide de l'État de 920 000 € pour réaliser les investissements... au CHAM. L'annonce, relayée hier matin dans un communiqué, émane d'un courrier signé de la main d'Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, adressé à Jean-Pierre Sauer, directeur du Centre.

Cette somme, versée par l'Agence régionale de santé (ARS), servira à financer des travaux d'urgence, comme de la sécurité incendie ou d'installations électriques, a confirmé la directrice de l'hôpital, qui s'est félicitée du geste ministériel.

Réorganisation des effectifs

La présidente du conseil de surveillance de l'établissement, Dominique Paré n'a pas bougé son plaisir non plus. « C'est une bonne nouvelle », a-t-elle commenté.

Quelques semaines auparavant, une délégation de représentants du centre hospitalier de l'agglomération montargisienne, dont le directeur Didier Pellerin



CHAM, bastion de moderniser le bloc, le CHAM va entreprendre des travaux de sécurité (électricité, incendie, accès, etc.)

et le président de la commission médicale d'établissement, le directeur Jean-Pierre Sauer, avait plaidé la cause du CHAM auprès de l'État.

Dans le même courrier, la ministre de la Santé confirme à Jean-Pierre Sauer que « le principe a été accordé de valider l'opération de modernisation du ser-

vice des urgences et des blocs opératoires ». Le CHAM va entreprendre d'ici dix-huit mois la plus grosse campagne de travaux de son histoire, à travers un chantier dont le coût pour-rait atteindre les 20 millions d'euros. Il s'agit de moderniser et surtout d'agrandir la capacité des urgences, dont les chiffres

de fréquentation ont explosé au fil du temps. Le service a reçu en 2016 presque quatre fois plus de patients qu'il ne peut en accueillir (plus de 5000) pres-

que pour une capacité de 1500. Le défi sera également de remettre au goût du jour un bloc opératoire qui en a lui-même bien besoin.

Comme l'avait déjà précisé l'Agence régionale de santé, ce chantier est conditionné par « le retour de l'établissement à l'équilibre financier et de son plan de financement pluriannuel ». Signe d'une politique hospitalière stricte, le CHAM a entamé une réorganisation de ses effectifs, qui a été en de nature à rassurer l'ARS, inquiète au plus haut point des embauches. Ce plan, qui implique notamment de revoir les plannings et les plages horaires d'une grande partie des personnels soignants, devra s'accompagner de la suppression de plus d'une vingtaine de postes.

Des travaux de sécurité, avant de penser aux grands chantiers

Si, comme l'avait assuré le directeur, « il ne s'agit pas de licenciements », l'annonce de la COTF envisage déjà une baisse de la qualité des soins prodigués par le centre hospitalier.

Sur les dossiers des services périphériques et des soins de suite et de réadaptation, la ministre a indiqué qu'elle suivra les demandes présentées en ce qui concerne les crédits de fonctionnement, et que des réponses seraient apportées « dans le courant de l'année 2018 ». ■